
**Sécurité et résilience — Sécurité
préventive — Lignes directrices pour
la prévention de la criminalité par la
conception environnementale**

*Security and resilience — Protective security — Guidelines for crime
prevention through environmental design*

iTeh Standards

(<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

[ISO 22341:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/52613bd3-90c1-4c01-a1c0-f80495c24865/iso-22341-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/52613bd3-90c1-4c01-a1c0-f80495c24865/iso-22341-2021>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 22341:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/52613bd3-90c1-4c01-a1c0-f80495c24865/iso-22341-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/52613bd3-90c1-4c01-a1c0-f80495c24865/iso-22341-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Comprendre le contexte environnemental du risque associé au crime et à la sécurité	2
5 Les bases de la CPTED	3
5.1 Considérations clés de la CPTED.....	3
5.2 Stratégies de CPTED.....	3
5.2.1 Généralités.....	3
5.2.2 Stratégies de CPTED pour la phase de planification.....	5
5.2.3 Stratégies de CPTED pour la phase de conception.....	6
5.2.4 Stratégies de CPTED pour la phase de gestion sociale et urbaine.....	7
6 Processus de mise en œuvre de la CPTED	8
6.1 Généralités.....	8
6.2 Organe de surveillance, énoncé des objectifs de performance et équipe projet.....	9
6.3 Processus de CPTED.....	11
6.3.1 Étape 1 — Communication et consultation.....	11
6.3.2 Étape 2 — Domaine d'application, contexte et critères.....	12
6.3.3 Étape 3 — Appréciation du risque.....	12
6.3.4 Étape 4 — Traitement du risque.....	14
6.3.5 Étape 5 — Surveillance, revue, enregistrement et rapports.....	15
6.4 Principes généraux du processus de CPTED.....	16
6.4.1 Généralités.....	16
6.4.2 Approche équilibrée du concept de CPTED.....	16
6.4.3 Rentabilité.....	16
6.4.4 Durabilité et résilience.....	16
6.4.5 Approche de l'environnement vert (écologique).....	17
6.4.6 Application adaptative.....	17
6.4.7 Approche basée sur les preuves.....	17
Annexe A (informative) Considérations clés de la CPTED	18
Annexe B (informative) Concepts fondamentaux de la CPTED	23
Bibliographie	25

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 292, *Sécurité et résilience*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le présent document est destiné à promouvoir une conception commune de la prévention de la criminalité par la conception environnementale (CPTED) dans le domaine de la sécurité, de l'application des lois et des risques connexes, et des mesures associées de prévention, par la conception et la gestion de l'environnement.

Les concepts de CPTED sont utilisés depuis les années 1970 et les mesures de sécurité de type CPTED remontent aux premiers établissements humains. L'acronyme CPTED a été utilisé pour la première fois en 1971 par C. Ray Jeffery (voir la Référence [5]). Les concepts de CPTED sont issus de théories et d'études sur la criminologie et les opportunités de crime. Depuis, la CPTED a été incluse dans de nombreuses autres stratégies de prévention de la criminalité utilisées aujourd'hui, dont, entre autres, l'espace défendable, la théorie de la vitre brisée, la théorie des activités routinières, le choix rationnel, la prévention de la criminalité situationnelle et le logement sans crime.

La CPTED a une base théorique de plus en plus solide, fondée sur des preuves avérées de la réduction significative du crime et de la peur, recueillies grâce à une série d'évaluations officielles rigoureuses dans le domaine de la psychologie environnementale, de la criminologie et de la science du crime. Lorsqu'elle est correctement planifiée et judicieusement mise en œuvre, la CPTED améliore la sûreté des communautés et la sécurité industrielle de manière rentable.

La [Figure 1](#) illustre le cadre de la CPTED pour la prévention de la criminalité et la sécurité.

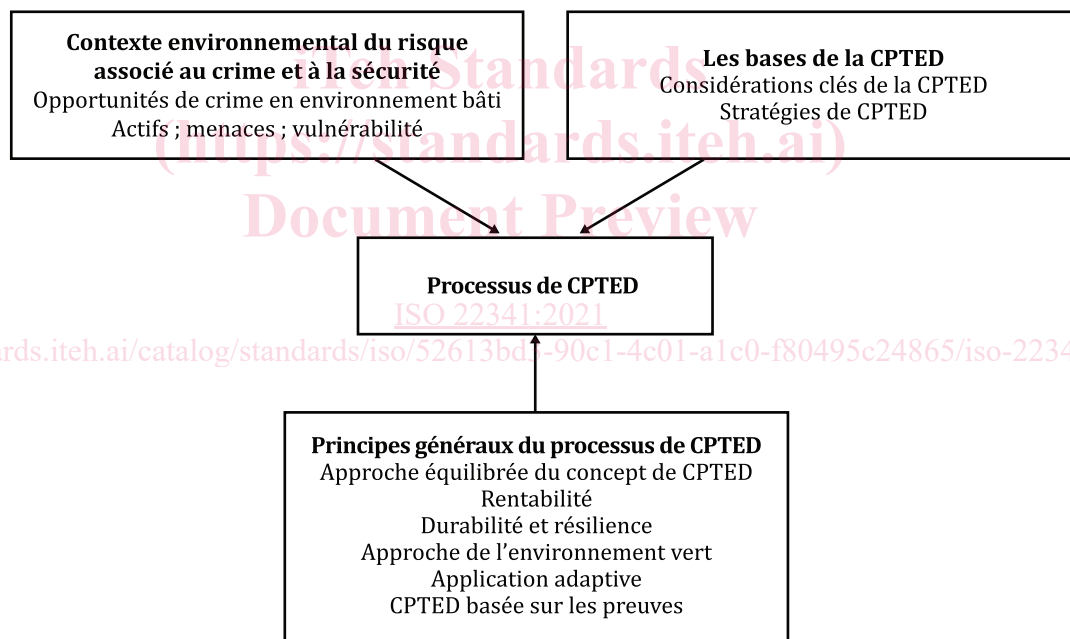


Figure 1 — Cadre de la CPTED pour la prévention de la criminalité et la sécurité

Le présent document commence par la présentation du contexte environnemental des facteurs de risque associé au crime et à la sécurité, des causes de vulnérabilités et des niveaux de risque. Sont ensuite exposées les bases de la CPTED à travers un historique, les quatre considérations clés de la CPTED (lieux générateurs de crime, types de risque et causes associées, parties intéressées de la CPTED et contre-mesures) et les stratégies de CPTED. Une meilleure compréhension du risque et des considérations de la CPTED permet de choisir des contre-mesures personnalisées adaptées. Le processus de CPTED commence par la mise en place d'un organe de surveillance, la définition des objectifs de performance, la constitution d'une équipe projet, l'appréciation et le traitement du risque, l'évaluation du traitement, la définition d'actions correctives et un retour d'expérience à l'étape initiale de la CPTED pour garantir une amélioration continue. Les principes fondamentaux du processus de CPTED sont ensuite définis: approche conceptuelle équilibrée, rentabilité, durabilité et résilience,